

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 47 (1902)  
**Heft:** 8

**Rubrik:** Informations

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## INFORMATIONS

### ÉTATS-UNIS

**Les effectifs de l'armée.** — Par décret du 1<sup>er</sup> juillet 1902, le Président vient d'ordonner une réduction des effectifs de l'armée. On sait que la loi du 2 février 1902 (voir *Revue militaire suisse*, septembre 1901) se borne à fixer pour chaque unité un effectif maximum et minimum, laissant au pouvoir exécutif le soin de fixer l'effectif réel suivant les besoins.

Jusqu'ici les troupes des Philippines étaient à l'effectif maximum. Il faut croire que la pacification des îles est assez avancée, car le décret du Président ramène les effectifs à des chiffres voisins du minimum, comme le montre la table ci-dessous :

		Effectifs nouveaux.	Effectifs légaux.
Cavalerie.	Compagnie,	75	65— 100
	Régiment (12 compagnies),	936	800— 1 200
	Total (15 régiments),	14 040	11 700— 18 000
Infanterie.	Compagnie,	80	65— 150
	Régiment (12 compagnies),	996	800— 1 800
	Total (30 régiments),	29 880	23 000— 54 000
Artillerie.	126 batteries de côte,	109	
	28 » campagne,	120	
	2 » siège,	160	
	Total (156 batteries),	17 742	normal 19 000
Génie.	Compagnie,	104	100— 164
	Total (12 compagnies),	1 282	1 200— 2 000
Divers.		3 767	
	Total général.	66 711	60 000—100 000

L'effectif actuel est d'environ 80 000 hommes. Les réductions s'opèrent graduellement par expiration de service.

Les officiers ne sont pas compris dans ces chiffres.

Le général Chaffee, commandant aux Philippines, rentre aux États-Unis et est remplacé par le général Davis. Le gouvernement des Philippines est remis à l'administration civile et l'amnistie est proclamée pour tous les délits politiques.

D'autre part, on annonce que la révolte des Moros de Mindanao prend

des proportions inquiétantes. Bien que battus à Bayan le 2 mai dernier, les Moros ont repris l'offensive en juillet et des renforts ont dû être envoyés en hâte de Manille à Mindanao.

Le général Smith, accusé d'avoir fait massacrer des indigènes, a été reconnu coupable avec circonstances atténuantes et mis à la retraite. Deux autres officiers, le major Waller et le lieutenant Day, de l'infanterie de marine, ont été acquittés par le conseil de guerre.

L'armée américaine sera dotée, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1903, de nouveaux uniformes. La tenue de campagne sera vert-olive. Le bleu n'est plus employé que pour la tenue de ville.

---

## FRANCE

**La cible Chevallier.** — Au dernier tir de Rouen, organisé par l'Union des Sociétés de tir de France, a été expérimentée une cible électrique due au capitaine Chevallier, du 87<sup>e</sup> régiment d'infanterie. La *France militaire* donne au sujet de cette cible les renseignements suivants :

La cible électrique Chevallier présente au tireur l'avantage de lire près de lui le résultat obtenu à l'instant même où la balle touche le but. Et le tir peut du reste continuer indéfiniment sans autre préoccupation que d'appuyer sur un bouton après chaque balle mise.

Cette cible comprend :

1<sup>o</sup> La cible proprement dite placée à différentes distances : 200, 300 mètres, etc. ;

2<sup>o</sup> Un tableau figuratif à portée immédiate du tireur et dont le pied se trouve être une pile électrique ;

3<sup>o</sup> Un câble métallique qui relie les différentes parties du tableau.

La cible proprement dite formée de plaques d'acier placées verticalement sur un support peut présenter diverses dispositions : cercle, silhouette d'homme, de cheval, etc. C'est ainsi que les cibles de Rouen ont été des silhouettes d'hommes debout. Derrière chaque plaque se trouve placés des percuteurs pouvant alternativement être projetés en arrière et reprendre ensuite leur place. Ces percuteurs, par cela même et par l'intermédiaire d'un volant actionnant une vis, établissent et interrompent alternativement le circuit électrique.

Le câble est fait de fils de cuivre isolés dont le nombre correspond au nombre de plaques.

Le tableau, qui comporte en petit une cible pareille à celle sur laquelle on tire et qui porte un nombre de divisions égal au nombre de plaques,

fait apparaître une palette au milieu de la division qui correspond à la plaque touchée.

Cette rapide exposition de la cible électrique permet d'en comprendre tout de suite le fonctionnement.

Une balle arrive sur une plaque. Les percuteurs correspondants projetés en arrière ferment le circuit par l'intermédiaire du volant et de la vis et la palette apparaît dans la division du tableau qui représente la partie touchée. Il suffit ensuite d'appuyer sur le bouton du tableau pour faire disparaître la palette et pour replacer l'appareil dans la position d'attente.

Du reste, l'acier employé pour la construction des cibles possède une qualité telle qu'il les met à l'abri des balles des armes modernes qui n'y laissent qu'une trace légère, et, si de plus l'on a soin d'enterrer le câble à quelques centimètres du sol, aucune interruption ne sera à craindre dans l'emploi de ces cibles qui sont pratiquement indérangeables.

La *France militaire* ajoute que la Roumanie et l'Espagne se servent déjà de cette cible et que la Russie fait en ce moment des expériences en vue de son emploi prochain.

---

## BIBLIOGRAPHIE

---

*Armi e tiro*, par Alfeo CLAVARINO, major adjoint au Commandement d'artillerie à Gênes. — Turin, typographie G.-U. Cassone, successore G. Candelletti, 1902.

Sous le titre *Armi e tiro*, le major Alfeo Clavarino vient de publier, dans un style sobre et concis, un intéressant ouvrage de 291 pages, traitant en plusieurs chapitres du développement historique des armes à feu, des conditions que doivent remplir les armes à feu portatives, des pistolets, de leur munition, des armes de remparts et mitrailleuses, armes blanches, etc., leur fabrication et celle de la munition. Des tableaux répartis dans le texte fournissent des données principales sur les fusils, sur la munition, sur les armes blanches, longueur de la lame, date de fabrication, poids de la munition, métal de la douille, qualité de la poudre, etc., et des données balistiques, telles que coefficient balistique, vitesse initiale, plus grande portée, etc. Le fusil suisse à répétition, modèle 1889/96, que l'auteur appelle le *Fusil Rubin-Schmidt*, fait l'objet d'une description détaillée et exacte. L'ouvrage renferme encore sous le titre *Nozione sul tiro* un exposé très précis de tout ce qui touche au tir proprement dit. Un fort bel album de 49 planches coloriées accompagne l'ouvrage. Les dessins du capitaine Menotti del Monte paraissent d'une exactitude scrupuleuse.

Par ses exposés simples et fort érudits, cet ouvrage se recommande à la lecture de tous ceux qu'intéresse l'étude des armes à feu. de W.

---